

LA GRANDE TRAVERSEE DU JURA Métabief - Lelex

Randonnée itinérante en liberté en hôtels
7 jours / 6 nuits / 5 ou 6 jours de randonnée



La GTJ est un des grands itinéraires qui traverse le Parc Naturel Régional du Haut Jura !

Du nord au sud du massif, venez parcourir les chemins bordés d'orchidées, de gentianes, de sapins majestueux et croiser les paisibles Montbéliardes, un renard et peut-être un chamois.

Alternant les sentiers sur les crêtes, offrant la vue sur les Alpes, et les chemins dans les prés-bois, cet itinéraire vous plaira à coup sûr.

Pour votre confort nous avons prévu des nuits en hôtels et le transfert des bagages à chaque étape.

La signature paysagère du massif du Jura c'est certainement ce Camaïeu de verts créé par l'alternance du vert sombre des épicéas et du vert tendre des prairies !

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez-vous à Métabief (950 m).

En option transfert depuis la gare TGV de Frasnes ou SNCF de Pontarlier.

Jour 02 : Métabief – Mouthe (950 m)

Vous quittez le village pour monter au sommet du Mont d'Or (1419 m). De là la vue porte loin : les sommets de l'Oberland et du Valais sont en face. Une des plus belles vues sur les Alpes !

La descente sur Mouthe traverse les alpages franco-suisse, tous occupés avec leur ferme massive. La journée se termine à la source du Doubs bel exemple d'exurgence typique des massifs calcaires.

Distance : 20 km Dénivelée : + 640 m ; - 640 m Temps de marche : 6h00

Jour 03 : Mouthe - Chapelle des Bois (1090 m)

Mouthe est réputé pour ses records de froid et pour son champion olympique Fabrice Guy, médaillé aux JO d'Albertville (1992).

Vous débutez la journée en suivant la vallée qui rejoint Chaux-Neuve, où une visite des tremplins de saut s'impose : frissons garantis ! Puis le chemin s'élève doucement dans la forêt du Mont-Noir jusqu'au passage à l'ancienne loge d'alpage du Près d'Haut pour descendre sur Chapelle des Bois. Cette étape fait une infidélité à la GTJ pour suivre le GR 5 !

Distance : 21 km Dénivelée : + 400 m ; - 250 m Temps de marche : 5h00

Jour 04 : Chapelle des Bois – Les Rousses (1150m)

Votre journée commence par une ascension pour rejoindre la Roche Champion, l'effort est récompensé par la vue plongeante sur le village avec ses 2 lacs et sa tourbière.

Le Risoux est la forêt jurassienne par excellence : épicéas étroits, prisés des luthiers, nombreux lapiaz et quelques cabanes de bûcherons. Passage au village des Rousses, ligne de partage des eaux entre le Rhin et le Rhône, avant de rejoindre votre hébergement à La Cure.

Distance : 23 km Dénivelée : + 480 m ; - 415 m Temps de marche : 6h00

Jour 05 : Les Rousses – Lajoux (1180 m)

Après la traversée du platelet (le petit plateau), vous montez dans la forêt du Massacre pour passer à son point culminant, le Crêt Pela (1495 m) d'où une vue sur le Mont-Blanc vous surprendra. La descente tranquille sur Lajoux emprunte la Combe à La Chèvre, peuplée de ...génisses.

Au village de Lajoux vous pouvez visiter la maison du Parc Naturel Régional du Haut-Jura avant de rejoindre votre hébergement situé au Manon.

Distance : 21 km Dénivelée : + 450 m ; - 430 m Temps de marche : 5h00

Jour 06 : Lajoux – Lelex (890 m)

Cette dernière étape est une immersion au cœur des Hautes Combes, l'âme du massif !

Elle commence par la traversée des Platières (1330 m), d'où l'on admire la chaîne des Monts Jura, dernier rempart avant la plongée sur le lac Léman. Une pause à la fruitière des Moussières permet de d'observer la fabrication du Comté et de le déguster ! Puis les hameaux dispersés de Bellecombe offrent des perspectives élanées. Et c'est la descente sur la Valserine ...

Distance : 24 km Dénivelée : + 570 m ; - 850 m Temps de marche : 6h30

Jour 07 : fin du séjour à Lelex, après le petit déjeuner

En option transfert à la gare TGV de Bellegarde ou retour à Métabief.

Possibilité de faire l'ascension du Crêt de la neige (1720 m).

Extensions :

Extension 1 : Il est possible de rajouter une 2^e nuit aux Rousses pour faire une randonnée en boucle au sommet de la Dôle (1677 m), joli sommet qui révèle deux versants bien différents et abrite une colonie de Chamois.

Distance : 14 km Dénivelée : + 650 m ; - 650 m Temps de marche : 5h00

Extension 2 : Il est possible de rajouter une 2^e nuit à Lelex pour faire l'ascension du Crêt de la Neige (1720 m), le point culminant du massif du Jura. Selon que vous utilisez la télécabine, qui fonctionne uniquement le week-end en juillet et août, ou pas, la difficulté est variable.

Distance : 8 km Dénivelée : + 280 m ; - 280 m Temps de marche : 3h30

Distance : 13 km Dénivelée : + 810 m ; - 810 m Temps de marche : 5h30

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 à Métabief (ou Jougne) à votre hébergement à partir de 18h00.

Accès voiture : Métabief est à 18 km de Pontarlier

Accès train :

Gare TGV de Frasnes (ligne Paris - Lausanne) + bus SNCF pour Métabief et Jougne
Paris Gare de Lyon 11h56 – 14h42 Frasne 14h49 – 15h37 Métabief et 15h45 Jougne.
Horaires à vérifier sur <https://www.oui.sncf/billet-train/horaires>

DISPERSION

Le jour 07 à Lelex en début de journée

Retour voiture : navette privée proposée en option (voir rubrique « dates et prix »)

Retour train :

Gare TGV de Bellegarde (ligne Genève - Paris)
Navette Lelex 13h50 – Bellegarde 14h45 tous les jours sauf le dimanche (2 €/personne à régler sur place – d'autres horaires à 08h45 ou 9h10 les Ma, Ve et Sa)

NIVEAU

Randonneur niveau 2 à 3 sur une échelle de 5 :

Marcheurs contemplatifs à sportifs

5 h 00 à 6 h 30 de marche par jour

Itinéraire avec des dénivelées de 400 à 640 mètres en montée, et des distances de 20 à 24 km, chaque jour.

HEBERGEMENT

Hébergement en hôtels ** et *** et chambres d'hotes, avec salle de bain dans la chambre.

Jour 01 : Hôtel *** à Métabief ou à Jougne

Jour 02 : Chambres d'hotes à Mouthe

Jour 03 : Hôtel ** à Chapelle des Bois

Jour 04 : Hôtel *** aux Rousses

Jour 05 : Hotel *** à Lajoux

Jour 06 : Hotel ** à Lelex

Formule économique pour groupes de 4 personnes : 2 nuits en gîte en chambres de 4 avec sanitaires sur le palier (jours 03 et 04).

Repas

Les dîners et les petits déjeuners sont préparés par l'hébergement

Les pique-niques ne sont pas inclus dans le forfait, mais il est possible de prendre l'option pique-nique.

PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transportés par un véhicule d'étape en étape. Votre sac à dos contient les affaires pour la journée et le pique-nique.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.

- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.

- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.

- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).

- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!

- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

A partir de 1 personne (avec supplément)

DOSSIER DE RANDONNEE

- 1 topo guide GTJ- FFRP avec extrait de cartes au 1/50 000
- 1 topo guide rédigé par nos soins, complétant le précédent
- 1 carte au 1/75 000 avec itinéraire surligné

NOUVEAUTE : RANDONNEZ AVEC UN CARNET DE ROUTE NUMERIQUE

Pour compléter votre dossier de Randonnée nous mettons gratuitement à votre disposition un carnet de route numérique.

Il s'agit d'une application à télécharger sur votre téléphone qui vous indiquera à chaque carrefour la direction à suivre et vous apportera des informations pratiques, ainsi que des précisions sur le patrimoine naturel ou culturel.

Vous pourrez également connaître en temps réel votre position sur le parcours.

Avec la fonction vocale le téléphone peut rester dans votre poche ou dans votre sac.

Pour bénéficier de ce service il suffit de nous le préciser à la réservation.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr



Un sac de voyage (que vous retrouverez tous les soirs à l'étape). Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne pas trop volumineux.

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement si vous choisissez l'option économique
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.

- Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Un sac de couchage si vous choisissez l'option économique
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates : du 15 mai au 30 septembre 2022

Prix :

Nombre de participants	Prix par personne
2 personnes	775 €
3 personnes	720 €
4 personnes et +	685 €

Formule économique à partir de 4 personnes (nuits 03 et 04 en gîte) : 635 €/personne

GTJ en liberté **sans le transport des bagages** : 610 €/personne

Option pique-nique (5 repas froids préparés par les hébergements) : + 50 €/personne

Dossier de randonnée supplémentaire : + 26 €

Supplément chambre individuelle : + 130 €

Supplément un seul participant : + 135 € (uniquement pour formule avec transport des bagages)

Transfert retour Lelex – Métabief : 130 € (1 à 3 personnes) et 170 € (4 à 8 personnes) hors jours fériés.

Transfert gare de Frasnès - Métabief : 60 € (1 à 3 personnes) et 10 €/pers. supplémentaire

Transfert Lelex - gare de Bellegarde : 60 € (1 à 4 personnes)

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- Les 6 demi-pensions + taxes de séjour (dîner, nuitée et petit déjeuner)
- Le transport des bagages à l'étape
- Le dossier liberté

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les repas de midi
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- Le transfert retour
- L'équipement individuel
- Les nuits supplémentaires
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

Extension 1 (2nde nuit aux Rousses en 1/2 pension + carnet de route) : + **90 €/personne**

Extension 2 (2nde nuit à Lelex en 1/2 pension + carnet de route) : + **80 €/personne**

Voir le détail des extensions à la fin du chapitre « Programme »

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- **Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)**

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- **Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)**
- **Soutien psychologique suite à mise en quarantaine**
- **Frais médicaux sur place**
- **Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)**
- **Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)**

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex